

UNIGYM GATINEAU

31 AOÛT 2022

UNIGYM GATINEAU

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
États financiers	
Rapport de l'auditeur indépendant	1
État des résultats	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État de la situation financière	6
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9
Information financière supplémentaire - programmation (non audité)	16

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Unigym Gatineau

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers d'Unigym Gatineau (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 août 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 août 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent de l'information financière supplémentaire - programmation présentée à la page 16, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Marcil Lavallée

S.E.N.C. | G.P.

GATINEAU
100-200 rue Montcalm St
Gatineau QC J8Y 3B5
T 819 778-2428
F 613 745-9584

Marcil-Lavallee.ca
Société de comptables professionnels agréés
Partnership of Chartered Professional Accountants

Cabinet indépendant affilié à
Independent firm affiliated to



Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Marcil Lavallée*¹

Gatineau (Québec)
Le 16 novembre 2022

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A134531

UNIGYM GATINEAU

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2022

4

	2022	2021
PRODUITS		
Programmation	2 393 560 \$	991 447 \$
Subventions et contributions (note 3)	183 097	773 566
Vêtements et articles promotionnels	74 664	9 910
Organisation d'événements	20 383	-
Intérêts	10 550	10 286
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations corporelles (note 9)	4 205	30 252
Formation	-	90
Autres	5 786	1 864
	2 692 245	1 817 415
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux - programmation	1 361 334	960 985
Salaires et avantages sociaux - administration	597 869	499 541
Loyer (net de l'AUCLC d'un montant de - \$; 2021 : 64 263 \$)	190 584	57 650
Frais d'affiliations	134 440	33 058
Autres frais de programmation	88 440	35 004
Frais de compétitions	68 394	2 300
Vêtements et articles promotionnels	65 555	16 987
Télécommunications	33 631	26 697
Entretien ménager	29 817	14 055
Organisation d'événements	23 952	469
Formation	17 359	13 251
Frais de bureau	13 598	14 809
Publicité et promotion	11 245	13 778
Assurances	7 357	5 964
Fonds d'aide financière	5 450	2 039
Entretien et réparation - équipement de gymnastique	5 158	13 634
Mauvaises créances (recouvrement)	(89)	5 863
Honoraires professionnels	23 337	34 827
Intérêts et frais de service	48 713	27 323
Amortissement des immobilisations corporelles	28 605	91 855
Amortissement de l'actif incorporel	3 283	1 616
	2 758 032	1 871 705
INSUFFISANCE DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(65 787) \$	(54 290) \$

UNIGYM GATINEAU

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2022

5

	Affectations internes (note 10)					
	Réserve pour éventualités	Réserve pour remplacement des équipements	Réserve pour projet de la nouvelle palestre de l'Ouest (Hull-Aylmer)	Non affecté	2022 Total	2021 Total
SOLDE AU DÉBUT	60 000 \$	451 050 \$	144 358 \$	52 779 \$	708 187 \$	762 477 \$
Insuffisance des produits par rapport aux charges	-	-	-	(65 787)	(65 787)	(54 290)
Affectations internes (note 10)	(13 008)	-	-	13 008	-	-
SOLDE À LA FIN	46 992 \$	451 050 \$	144 358 \$	- \$	642 400 \$	708 187 \$

UNIGYM GATINEAU

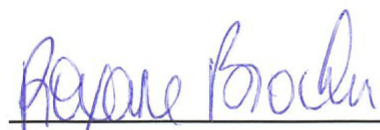
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE


31 AOÛT 2022

6

	2022	2021
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	524 270 \$	419 030 \$
Débiteurs (note 4)	52 443	41 730
Apports à recevoir	23 300	42 364
Stocks	20 499	24 381
Frais payés d'avance	-	963
	620 512	528 468
DÉPÔT À TERME, 2,15 %, échéant en septembre 2024	469 164	469 164
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	96 072	97 415
ACTIF INCORPOREL (note 6)	11 772	8 987
AUTRE ACTIF	15 000	15 000
	592 008	590 566
	1 212 520 \$	1 119 034 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION


_____, administrateur


_____, administrateur

UNIGYM GATINEAU

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 AOÛT 2022

7

	2022	2021
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 8)	138 637 \$	144 621 \$
Produits perçus d'avance	431 483	262 021
	570 120	406 642
APPORTS REPORTÉS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS		
CORPORELLES (note 9)	-	4 205
	570 120	410 847
ACTIF NET		
Affectations internes (note 10)		
Réserve pour éventualités	46 992	60 000
Réserve pour remplacement des équipements	451 050	451 050
Réserve pour projet de la nouvelle palestre de l'Ouest (Hull-Aylmer)	144 358	144 358
Non affecté	-	52 779
	642 400	708 187
	1 212 520 \$	1 119 034 \$

UNIGYM GATINEAU

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2022

8

	2022	2021
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(65 787) \$	(54 290) \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	28 605	91 855
Amortissement de l'actif incorporel	3 283	1 616
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations corporelles	(4 205)	(30 252)
	(38 104)	8 929
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 12)	176 674	140 478
	138 570	149 407
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(27 262)	(6 711)
Amélioration de l'actif incorporel	(6 068)	(10 603)
Variation nette des dépôts à terme	-	50 000
	(33 330)	32 686
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	105 240	182 093
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	419 030	236 937
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	524 270 \$	419 030 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Unigym Gatineau, un organisme sans but lucratif, est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. L'organisme est un club sportif à but non lucratif qui regroupe l'ensemble des activités liées à la gymnastique sur le territoire de la ville de Gatineau. L'organisation offre une formation et un entraînement de qualité sur les plans régional, provincial, national et international. L'organisme est un organisme à but non lucratif selon la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, est exonéré d'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la valeur nette de réalisation des stocks et la durée de vie utile des immobilisations corporelles et de l'actif incorporel amortissable.

Constatation des produits

L'organisme comptabilise les subventions et contributions selon la méthode du report. Les apports affectés à des charges de périodes futures sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les inscriptions aux activités et programmes (programmation) sont constatées à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les services sont rendus et lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits de vente de vêtements et articles promotionnels sont constatés lorsque la vente est réalisée et que les fonds sont reçus ou facturés et si le recouvrement final est raisonnablement assuré.

Les produits découlant de l'organisation d'événements, de la vente de billets et commandites, des campagnes de financement et les autres revenus sont constatés lorsque le service a été rendu ou que les biens ont été transférés et que les fonds sont reçus ou facturés s'il n'existe pas de doute en ce qui concerne le recouvrement final des fonds.

L'organisme a également droit à la Subvention salariale d'urgence du Canada. Cette subvention est comptabilisée à titre de produit de l'exercice dans la période au cours de laquelle les dépenses afférentes sont engagées. Cette subvention est également sujette à examen par les administrations fiscales. Le cas échéant, les écarts entre la subvention allouée et la subvention comptabilisée seront imputés aux résultats de l'exercice alors en cours.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial**

L'organisme comptabilise les réductions de loyer accordées par son bailleur en vertu du programme d'aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC) en diminution de la dépense de loyer correspondante dans la période où les réductions sont accordées.

Apports de biens et de services

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures et à la détermination de leur juste valeur, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

À l'exception des services des bénévoles, l'organisme comptabilise les apports de biens et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que les biens et services sont utilisés dans le cours normal de ses activités et auraient dû être achetés à défaut d'un apport.

Apport à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des stocks est établi selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur de réalisation nette correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les charges de vente variables qui s'appliquent.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Périodes
Équipement de gymnastique - matériel fixe	8 ans
Équipement de gymnastique - matériel non fixe	5 ans
Équipement informatique	3 ans
Équipement de bureau	8 ans
Enseigne	5 ans
Améliorations locatives	20 ans

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actif incorporel

L'actif incorporel est comptabilisé au coût. Il est amorti en fonction de sa durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 5 ans.

Apports reportés liés aux immobilisations

Les apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles sont reportés et amortis selon la même méthode, et le même rythme, que ceux suivis pour l'amortissement des immobilisations corporelles acquises. Le montant d'apports reportés liés aux immobilisations représente le solde non amorti des montants reçus.

Réduction de valeur des immobilisations

L'organisme comptabilise en charges une réduction de valeur à l'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs, des apports à recevoir et du dépôt à terme.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instrument financiers (suite)

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires peuvent fluctuer entre le positif et le négatif.

3. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS

	2022	2021
Ville de Gatineau	97 200 \$	96 000 \$
Emplois d'été Canada	63 273	63 634
Gouvernement du Canada - Subvention salariale d'urgence	13 839	590 426
Excellence sportive outaouais	5 085	-
La Fédération de gymnastique du Québec	-	18 756
Autres	3 700	4 750
	183 097 \$	773 566 \$

UNIGYM GATINEAU

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2022

13

4. DÉBITEURS

	2022	2021
Inscriptions à recevoir	20 320 \$	24 694 \$
Provision pour créances douteuses	-	(5 000)
	20 320	19 694
Intérêts courus à recevoir	29 598	19 511
Autres débiteurs - voyage international	2 525	2 525
	52 443 \$	41 730 \$

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2022	2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipement de gymnastique	592 326 \$	510 071 \$	82 255 \$	83 272 \$
Équipement informatique	31 880	27 171	4 709	4 093
Équipement de bureau	13 245	13 245	-	53
Enseigne	10 742	10 742	-	225
Améliorations locatives	13 272	4 164	9 108	9 772
	661 465 \$	565 393 \$	96 072 \$	97 415 \$

6. ACTIF INCORPOREL

			2022	2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Logiciel	36 868 \$	25 096 \$	11 772 \$	8 987 \$

7. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 15 000 \$ au taux d'intérêt variable de 10,20 %. Cette marge de crédit est garantie par une convention de sûreté générale. Aux 31 août 2022 et 2021, cette marge de crédit était inutilisée.

UNIGYM GATINEAU

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2022

14

8. CRÉDITEURS

	2022	2021
Fournisseurs et frais courus	32 251 \$	21 896 \$
Salaires, avantages sociaux et vacances à payer	70 353	95 634
Sommes à remettre à l'État	36 033	27 091
	138 637 \$	144 621 \$

9. APPORTS REPORTÉS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2022	2021
Solde au début	4 205 \$	34 457 \$
Moins : montant constaté à titre de produit de l'exercice	(4 205)	(30 252)
Solde à la fin	- \$	4 205 \$

10. AFFECTATIONS INTERNES

Réserve pour éventualités

Le conseil d'administration a décidé d'établir une réserve afin de pallier toute éventualité qui pourrait survenir au niveau de ses opérations. Au cours de l'exercice, l'organisme a affecté un montant de 13 008 \$ provenant de la réserve pour éventualités vers l'actif net non affecté.

Réserve pour remplacement des équipements

Le conseil d'administration a décidé d'établir une réserve afin d'aider à financer le remplacement éventuel de l'équipement de l'organisme.

Réserve pour projet de nouvelle palestre de l'Ouest (Hull-Aylmer)

La Réserve pour projet de nouvelle palestre a été établie à même les fonds reçus suite à la dissolution du Club Omnigym du secteur Aylmer. Il a été convenu et résolu par le conseil d'administration que cette réserve ne peut être utilisée que pour le projet de la nouvelle palestre de l'Ouest (Hull-Aylmer).

11. BIENS ET SERVICES REÇUS À TITRE GRATUIT

Au cours de l'exercice, la ville de Gatineau a assumé la majorité des frais de loyer et d'électricité de l'organisme pour les locaux situés dans les différents secteurs de la ville. Ces apports ne sont pas constatés dans les résultats de l'organisme en raison des difficultés inhérentes à l'évaluation de la juste valeur de ces apports.

12. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2022	2021
Débiteurs	(10 713) \$	(1 877) \$
Stocks	3 882	-
Apports à recevoir	19 064	98 794
Frais payés d'avance	963	-
Créditeurs	(5 984)	2 368
Produits perçus d'avance	169 462	41 193
	176 674 \$	140 478 \$

13. INSTRUMENTS FINANCIERS**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution. L'organisme n'est exposé à aucun risque important à l'égard d'un client en particulier.

14. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail échéant en décembre 2025 pour la location des locaux de la palestre de Masson-Angers totalise 414 277 \$ et les versements approximatifs à effectuer au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2023	124 283 \$
2024	124 283 \$
2025	124 283 \$
2026	41 428 \$

UNIGYM GATINEAU

INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE – PROGRAMMATION EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2022

16

Le tableau ci-dessous fait état des produits et des charges directes associés à chacune des activités principales de la programmation ainsi que les autres produits et charges non attribuables à la programmation - voir note A :

	2022	2021
PRODUITS DE PROGRAMMATION		
Programme récréatif	1 220 147 \$	158 057 \$
Programme compétitif	785 666	546 484
Camps de jour	353 879	284 589
Fêtes d'enfants	15 870	647
Autres programmes	17 998	1 670
Subventions et contributions	183 097	773 566
	2 576 657	1 765 013
CHARGES DE PROGRAMMATION		
Programme compétitif	1 006 254	755 677
Programme récréatif	563 337	142 650
Camps de jour	261 703	185 772
Fêtes d'enfants	7 017	54
Fonds d'aide financière	5 450	2 039
Autres programmes	4 881	4 845
	1 848 642	1 091 037
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES DE PROGRAMMATION AVANT LES ÉLÉMENTS NON ATTRIBUABLES À LA PROGRAMMATION		
	728 015	673 976
AUTRES PRODUITS ET CHARGES NON ATTRIBUABLES À LA PROGRAMMATION		
PRODUITS		
Vêtements et articles promotionnels	74 664	9 910
Organisation d'événements	20 383	-
Autres	20 541	42 492
	115 588	52 402
CHARGES		
Administration	787 995	669 741
Vêtements et articles promotionnels	65 555	16 987
Organisation d'événements	23 952	469
Amortissement des immobilisations corporelles et de l'actif incorporel	31 888	93 471
	909 390	780 668
INSUFFISANCE DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES DES ÉLÉMENTS NON ATTRIBUABLES À LA PROGRAMMATION		
	(793 802)	(728 266)
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES		
	(65 787) \$	(54 290) \$

Note A : Certains produits et certaines charges présentés ci-dessus ont été ventilés entre les activités principales de la programmation en fonction des meilleures estimations de la direction.